



Lyon, le 8 Décembre 2020

A l'attention de Monsieur Pascal SIMON
Directeur DDL KRONO

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 30 Novembre 2020, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 27 Novembre 2020. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT de la résidence de Valence dépendants de la DDL KRONO ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.**

A compter du Lundi 14 Décembre 2020 à 00h01,
Jusqu'au 15 Mars 2021 à 04h00

Ce préavis est motivé par le point suivant :

- **SUD-Rail demande une adaptation au roulement de Valence prévu pour le SA2021** : Le roulement qui va être mis en place sur la résidence de VCE comporte entre autre 3 reprises après trains de nuits, cette organisation du travail n'a jamais été mise en place sur Valence et crée du mal être chez les ASCT à l'idée d'effectuer ces journées. La grille n'est pas acceptable en l'état. Ce roulement s'il reste en l'état accentuera la souffrance au travail, la fatigue psychologique et physique des ASCT déjà trop présent sur la DDL Krono.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari